

» Quelques mots sur le contexte

Le transfert du SNE au GIP SNE (groupement d'intérêt public, système national d'enregistrement) est effectif au **1er juillet 2022**.

En **activité depuis 2014**, le GIP SNE a été créé pour **gérer le SNE** et les services **d'appui aux guichets** et aux **politiques publiques**.

Ce transfert a pour objectif de **simplifier l'organisation** en rapprochant les organes de décision des différents utilisateurs ce qui permettra, à terme, une plus grande **fluidité des développements**.

Il porte sur les fonctions suivantes, auparavant assurées par les services du Ministère en charge du Logement :

- Maîtrise d'ouvrage informatique
- Maîtrise d'œuvre informatique
- Centre de service des données
- Conduite du changement
- Communication



La gouvernance du GIP SNE

Les membres du GIP SNE sont regroupés au sein d'une Assemblée Générale présidée par l'USH

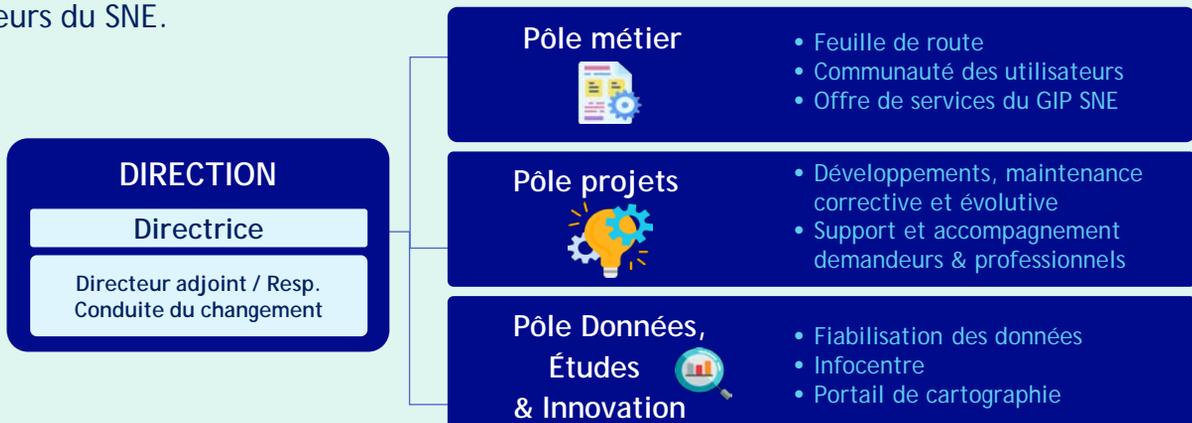
- Le ministère chargé du Logement
- L'Union sociale pour l'Habitat
- La Fédération des entreprises publiques locales
- L'Assemblée des départements de France
- L'Assemblée des communautés de France
- L'Association des maires de France
- Action Logement Groupe



Le GIP SNE est financé à hauteur de 70% par la CGLLS et de 30% par l'État.

L'organisation du GIP SNE

L'organisation en trois pôles d'activité permettra de favoriser les échanges avec l'ensemble des acteurs du SNE.



Les services assurés par le GIP SNE au 1er Juillet

Les missions d'appui

... pour les guichets



Numérisation
des pièces
justificatives



Gestion
des courriers
et SMS

... pour les politiques publiques



Communication
Animation
des clubs
utilisateurs



Animation
locale via les
gestionnaires
territoriaux

Les systèmes d'information



Le mot de la directrice du GIP SNE,

Maryline Conry



Toute l'équipe du GIP SNE est heureuse de reprendre le pilotage du Système National d'Enregistrement de la demande de logement social (SNE) et se mobilisera pour répondre au mieux à ses engagements d'amélioration des services rendus à ses utilisateurs.



Le transfert du SNE au GIP SNE est l'aboutissement d'un travail conjoint réalisé avec le Ministère chargé du Logement et l'Union Sociale pour l'Habitat depuis début 2021.

Il porte de fortes ambitions pour les années à venir, qui reposent sur :

- *Un renforcement de la proximité avec vous, utilisateurs du SNE, afin de mieux comprendre vos attentes et apporter davantage de valeur*
- *Une co-construction de la nouvelle feuille de route afin de permettre une vision pluriannuelle partagée*
- *Une fiabilisation et une optimisation du SNE.*

Nous serons ravis de pouvoir vous rencontrer et présenter davantage le GIP SNE à l'occasion des clubs utilisateurs ou du congrès HLM en septembre.

*Bien à vous,
Maryline Conry*